

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre,  
 Le 13 juin

Le Conseil Municipal dûment convoqué en session ordinaire, à la  
 mairie de Lestiac-sur-Garonne, sous la présidence de Monsieur  
 Daniel BOUCHET, Maire.

Date de la convocation : 06 juin 2024

Nombre de membres en exercice : 13

Présents : 12 - votants : 13

PRESENTS : Mmes ANDRIEU, FABRE, DIENIS, LARRIEU MANAN,  
 NEESER, MM BOUCHET, CARTEAU, COLINET, DUPONT, FOURCADE,  
 GUENANT, PEQUIGNOT

EXCUSEES : Mme BECUWE AVEC POUVOIR M. PEQUIGNOT

SECRETAIRE DE SEANCE : M. GUENANT

**Délibération 2024-022 - Fonds d'aide à l'équipement des communes - F.D.A.E.C. 2024**

Dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire girondin, le département aide les communes pour la réalisation de travaux d'équipement.

Les opérations éligibles concernent tous les travaux d'investissement (voirie, équipements communaux ainsi que l'acquisition de matériel ou de mobilier) lorsque ceux-ci relèvent de la section d'investissement et sont effectués sous maîtrise d'ouvrage communale.

Le taux du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC) est calculé et contrôlé sur le coût HT de l'opération et ne peut dépasser 80% du coût HT de cette opération. Pour une même opération, les communes et leurs groupements ne peuvent solliciter qu'une seule subvention du Département. Le cumul de deux subventions du Département sur la même assiette subventionnable n'est pas autorisé.

Les Conseillers Départementaux ont attribué à la commune une somme de 5 767,00 €.

Monsieur le Maire propose de demander le versement du FDAEC sur les opérations suivantes :

FDAEC 2024	HT	TTC
Film vitrage école	1 136,52€	1 363,72€
Bouche incendie Chemin de l'Eglise	2 605,29€	3 126,35€
Armoires Vestiaires Agents cantine/garderie	351,04€	421,25€
Pompe immergée Jardins partagés	956,80€	956,80€
Réalisation du plan d'adressage	2 373,05€	2 373,05€
Panneaux signalétiques	1 274,24€	1 529,09€
Travaux électricité mise en conformité local associatif et Mairie	1 020,00€	1 020,00€
Travaux d'électricité 1 <sup>er</sup> étage Mairie	475,00€	475,00€
<b>TOTAL</b>	<b>10 191,94€</b>	<b>11 265,26€</b>

Considérant l'estimation de ces travaux fixée à 10 191,94 HT, le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Montant des dépenses d'investissement	10 191,94€	
FDAEC 2024	5 767,00€	
autofinancement HT	4 424,94€	

Envoyé en préfecture le 17/06/2024

Reçu en préfecture le 17/06/2024

Publié le

ID : 033-213302417-20240613-DEL\_2024\_022-DE



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Approuve le plan de financement présenté ci-dessus,
- Sollicite du Conseil Départemental l'attribution du Fond Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC) pour un montant de 5 767,00 €,
- Dit que les opérations sont ouvertes au budget 2024,
- Autorise Monsieur le Maire à présenter la demande de subvention auprès du Conseil départemental dans le cadre du FDAEC.

Certifié exécutoire  
Reçu en Sous-Préfecture  
Publié ou notifié le

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,  
D. BOUCHET



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Bouchet', written over the seal.